# DEPOPASS | 😝

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

Mardi 1<sup>er</sup> Septembre 2015

Lancement de DEPOPASS : la solution de paiement simplifiée et sécurisée entre automobilistes !

DEPOPASS est une alternative au chèque de banque. Grâce à la sécurisation des fonds, avant la vente, sur un compte séquestre, tout devient plus simple, plus rapide et plus sûr!

Serenipay innove sur le marché des véhicules d'occasion avec **DEPOPASS** : une nouvelle solution de paiement simplifiée et sécurisée entre particuliers !

A l'heure où les comportements des consommateurs évoluent et où les FinTech, ces start-up qui se servent des innovations technologiques pour repenser les services financiers et bancaires, se développent à toute vitesse, l'entreprise Serenipay lance le DEPOPASS. **Un nouveau moyen de paiement** alliant simplicité et sécurité lors de la vente ou de l'achat d'un véhicule d'occasion.

Après avoir dressé un constat du paradoxe qui existe et qui perdure sur le marché des véhicules d'occasions, entre les volumes de ventes conséquents et les risques réels que les particuliers encourent à accepter **un chèque de banque falsifié** (accords interbancaires et non prise en charge par l'assurance), l'équipe Serenipay noue un partenariat étroit avec S-money, filiale à 100% du Groupe BPCE, afin de proposer une solution sécurisée, moderne et pratique.



### DEPOPASS | 69

### **COMMUNIQUE DE PRESSE**

Mardi 1<sup>er</sup> Septembre 2015

Alors que plus de 5,4 millions de véhicules d'occasion ont été vendus en France l'an passé (source CCFA), et que 66,5% de ces transactions se font entre particuliers, l'enjeu de la sécurisation est de taille sur ce marché. Qui plus est lorsque l'on sait que 81% des Français ne savent pas reconnaître un faux chèque de banque, résultat du sondage\* réalisé en ligne pour DEPOPASS le mois dernier.

Voilà pourquoi, en partenariat avec S-Money, DEPOPASS offre la possibilité aux utilisateurs de payer et d'être payés par virement. Seul moyen de paiement irrévocable. Avec **immobilisation des fonds en amont de la vente sur un compte séquestre**. Ainsi DEPOPASS permet de s'assurer de la provision des fonds, <u>avant même</u> d'effectuer les formalités administratives de cession et de transfert de propriété du véhicule.

En choisissant de « faire un DEPOPASS », l'automobiliste n'aura plus de risque lié au chèque de banque falsifié. DEPOPASS lui assure d'effectuer la gestion des flux financiers selon les normes et protocoles bancaires les plus stricts, et de contrôler les identités respectives, via une double vérification (identité et domicile).

Autre avantage de DEPOPASS, les démarches s'effectuent à distance et à n'importe quel moment puisque les opérations de transfert des fonds se font en ligne ou par SMS. Proximité et qualité de service sont également au cœur du dispositif, avec un service clientèle disponible par téléphone 6 jours/7, du lundi au samedi de 10h00 à 18h00 et la mise à disposition de tutoriels d'accompagnement.

A l'origine de ce nouveau moyen de paiement alliant sécurité et simplicité, une équipe de professionnels issus du monde de l'automobile, de la sécurité bancaire et de la sécurité informatique, tous réunis autour d'une ambition commune, celle d'offrir une solution innovante accessible à partir de 49,50 € TTC.

\*Sondage réalisé en ligne pour DEPOPASS en août 2015 sur un échantillon de 1061 interviewés. Echantillon représentatif de la population française des 18-65 ans, sur les critères de Sexe, Age, Catégorie Socioprofessionnelle et UDA5 (répartition géographique). Méthode d'administration utilisée : méthode des quotas.













# LES AVANTAGES DU DEPOPASS

## La réponse au besoin du marché



Paiement par virement irrévocable. Pas de risque de paiement falsifié.



Immobilisation et sécurisation des fonds par une filiale à 100% du Groupe BPCE.



Démarches à distance, sans se déplacer.



Service client par téléphone 6 jours sur 7\*.



Tutoriels d'accompagnement.



Double vérification des identités respectives. (identité et domicile)



Pré-chargement de son compte possible pour payer ou être payé en quelques minutes.



Fourniture du certificat de cession pré-rempli, envoi d'un exemplaire à la préfecture, et libération des fonds après vérification du certificat de cession pour une sécurité totale.



Suivi en temps réel.

(\*Ouvert aux utilisateurs dès obtention du statut certifié)

# **JE SUIS ACHETEUR**



# 2.J'EFFECTUE LE VIREMENT sur mon compte.

Mes fonds sont en sécurité.
Je visualise mon solde via
mon espace client sécurisé.
Je garde la maîtrise de mes fonds
grâce au code de paiement que je
conserve confidentiel
jusqu'au RDV de vente.

48H.



### 3.JE PAIE LE VÉHICULE

en communiquant mon code.

Le vendeur envoie par SMS à DEPOPASS mon code de paiement.
Une fois validé & la confirmation SMS reçue, les fonds sont transférés.
Le vendeur est payé.

Le vendeur est payé. Je peux prendre possession du véhicule.

Instantané.





# **JE SUIS VENDEUR**

#### 1.JE M'INSCRIS

& j'obtiens le statut certifié.

Pour cela, comme l'acheteur, et pour des raisons de sécurité, j'envoie une copie de ma pièce d'identité ainsi qu'un justificatif de domicile pour validation de mon statut certifié.

5 min puis 24h.



## 2.JE VÉRIFIE LE CODE

de paiement de l'acheteur.

Je l'envoie par SMS depuis mon téléphone au 36 035. Dès validation par SMS en retour, <u>je suis payé</u> :

les fonds transitent sur mon compte sécurisé. Je peux signer les papiers de vente.

Instantané.

.\_\_\_\_



## 3. J'ENVOIE LE CERTIFICAT

de cession à DEPOPASS.

Dès validation du certificat, je peux demander un virement de mes fonds sur mon compte bancaire personnel ou les réutiliser pour acheter un nouveau véhicule. DEPOPASS envoie pour moi une copie à la Prefecture.

24h à 48h.





www.depopass.com



Marion Le Renard Tel: 06 50 23 02 65

Email: <u>presse@depopass.com</u>

Espace presse:

https://www.depopass.com/societe/presse





facebook.com/depopass



twitter.com/depopass



youtube.com/watch?v=M9Y5vc4FVIA

DEPOPASS est une solution de la société : SERENIPAY SAS

Société française au capital de 27 396€.

Domiciliée à l'adresse suivante: 111 AV VICTOR HUGO - 75784 PARIS CEDEX 16.

Enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris.

R.C.S. PARIS 811 727 148

S-MONEY, Etablissement de monnaie électronique agréé en France et contrôlé par l'ACPR (Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution, 61 rue Taitbout 75436 Paris Cedex 09), société par actions simplifiée au capital de 16 237 000 euros, inscrite au Registre du Commerce de Paris sous le numéro 501586341, établie et ayant son siège social à Paris XIVème, 168bis-170 rue Raymond Losserand. RCS Paris n° 501 586 431.

BPCE est l'organe central des Caisses d'Epargne et des Banques Populaires. BPCE, les Caisses d'Epargne et les Banques Populaires sont des établissements de crédit de droit français agréés par l'Autorité de Contrôle Prudentiel (située 61, rue Taitbout 75436 PARIS CEDEX 9) en qualité de banque prestataire de services d'investissement habilitée à effectuer toutes les opérations de banque, conformément aux dispositions du Code monétaire et financier. BPCE est adhérente auprès de la FBF Fédération Bancaire Française, organisation professionnelle représentative de la profession bancaire. <a href="http://www.bpce.fr">http://www.bpce.fr</a>





une filiale de





